

## L'AVIS DE L'EXPERT

## Comment louer un appartement



**ANDREAS FABJAN**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE L'USPI GENÈVE

## QUESTION

Notre famille cherche un nouvel appartement depuis de nombreux mois, sans succès. Quelles démarches devons-nous effectuer pour augmenter nos chances?

Le marché du logement est actuellement très tendu à Genève et dans toute la région. Il n'est malheureusement pas possible de prévoir une amélioration dans un proche futur. Patience et persévérance sont donc de mise dans la recherche d'un logement. Cette situation de pénurie préoccupe beaucoup l'USPI Genève. Elle soutient par conséquent toutes les mesures qui sont de nature à permettre la construction rapide de logements.

Afin de vous aider dans la recherche d'un logement, l'USPI Genève a édité une brochure «mode d'emploi», disponible en français ou en anglais sur son site Internet [www.uspi-ge.ch](http://www.uspi-ge.ch) sous la rubrique «demande immobilière», qui propose quelques conseils et recommandation pour faciliter vos démarches.

Afin d'accélérer le traitement de votre demande, il est utile de préparer un dossier comprenant une pièce d'identité (les étrangers prendront leur permis de résidence ou permis de travail), vos trois dernières fiches de salaire, une attestation récente de l'Office des poursuites ainsi que des références, qui peuvent éventuellement être requises par la régie.

Ces documents permettent à la régie, financièrement redevable auprès du propriétaire, d'attester de votre solvabilité.

Généralement, c'est le propriétaire qui décide du choix du locataire: la régie est un intermédiaire. Les critères de choix comprennent notamment votre solvabilité, la confiance que vous avez établie lors du contact personnel, la concurrence avec d'autres candidatures ainsi que votre situation personnelle (une famille avec enfants obtiendra plus facilement un appartement disposant de plusieurs chambres)

→ Envoyez vos questions à  
[immo@tdg.ch](mailto:immo@tdg.ch)



## VOTE

## Des lecteurs l'ont élue maison de l'année

Les lecteurs du magazine suisse «Das Einfamilienhaus» ont voté: la Maison de l'année 2009 est une maison Swisshaus. Déjà gagnante l'année précédente, l'entreprise confirme ainsi sa position de leader auprès du public. Au cours des dernières années, cinq projets de maison de l'entreprise ont été élus «Maison de l'année» et deux autres ont obtenu une troisième place.

SC

## PUBLICITÉ

## Invitation

La Banque Cantonale de Genève a le plaisir de vous inviter à une conférence publique sur le thème

## Comment optimiser le rendement de votre bien immobilier par la rénovation?

Présentée par **Me Patrick Blaser**, avocat associé de l'Etude Borel & Barbey,

**le mardi 27 avril 2010 de 12h00 à 14h00**

aux Salons - Rue Bartholoni 6 - 1204 Genève

A cette occasion, **M. Giovanni Lo Bue**, chef des agences du secteur Nord de la BCGE, donnera un bref aperçu sur les diverses formes de financement hypothécaire proposées par la banque.

La conférence sera suivie d'un cocktail-déjeuner.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée **jusqu'au jeudi 22 avril 2010**.

Pour vous inscrire: **022 809 22 25** ou [www.bcge.ch/inscription](http://www.bcge.ch/inscription)

 **BCGE | Simplissimmo™**